

Procès-verbal
Comité de développement social (CDS)
19 septembre 2016, 9h30 à 16h30
Centre Tétéreaultville

Objectifs de la rencontre :

- Réaliser les étapes 1 à 4 du processus nous menant au choix du projet PIC
- Déterminer les dates des prochaines rencontres à venir (jusqu'en mai 2017)
- Évaluer notre processus

Présences :

Léo Fortin	Le Chez-Nous de Mercier-Est
Lucie Dal Molin	L'Acef de l'Est
Lorraine Lessard	Carrefour Relance
Marie-Anne Guichandut	L'Antre-Jeunes de Mercier-Est
Nathalie Langlois	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Stéphane Tremblay	Le Sésame
Véronique Coulombe	La Maison des familles de Mercier-Est
Alain Turner	Station Vu
Émilie Auclair	Solidarité Mercier-Est
Alex Goyer	Solidarité Mercier-Est
Émilie Poisson	Solidarité Mercier-Est
Bianca Boudreau	Solidarité Mercier-Est

1. Accueil

Émilie Poisson souhaite la bienvenue aux membres du CDS. Elle animera la rencontre, Bianca Boudreau prendra les notes.

Elle propose de changer les points 2 et 3 de l'ordre du jour et de les mettre en 4 et 5 afin de passer tout de suite à sa lecture et son adoption.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émilie Poisson procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle mentionne qu'il y a une erreur sur l'ordre du jour en point 13. Le CDS de décembre n'aura pas lieu le 14 décembre, mais bien le 15.

Juste avant d'adopter :

Afin de documenter nos pratiques et pour évaluer notre processus, vous devrez répondre aux deux questions suivantes :

1. Selon vous, le processus pour nous mener au choix du projet impact collectif adopté le 20 juin dernier et l'ordre du jour d'aujourd'hui ont été respectés?
OUI-NON-POURQUOI
2. Les étapes de ce processus nous ont permis d'arriver à une décision, à un choix de projet respectant notre définition du projet collectif.

OUI-NON-POURQUOI

Sachant que nous allons évaluer nos processus les partenaires sont invités à jeter un œil attentif à l'ordre du jour au cas où il nous manquerait une étape ou quelque chose.

Par souci de temps, nous ne retrouvons pas sur l'ordre du jour de point suivis des projets collectifs dans le quartier (ex. ; Toile, Cérès, Someone,...).

Proposée par : Lorraine Lessard

Appuyée par : Véronique Coulombe

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du Procès-verbal du 20 juin 2016

Comme le procès-verbal se retrouvait sur l'espace membre, Émilie Poisson demande aux partenaires s'ils ont des modifications à faire.

Modifications :

- petites coquilles

Proposée par : Stéphane Tremblay

Appuyée par : Lucie Dal Molin

Adopté tel que modifié

3.1 Suivis au Procès-verbal

1. À l'étape 5 du processus adopté le 20 juin dernier :

Une fois le projet ciblé, le comité aviseur se saisit de celui-ci avec le porteur désigné afin de déterminer les indicateurs d'évaluation. Il élabore la demande et le montant demandé et finalement le comité aviseur fait une proposition au CDS pour adoption officielle.

Le comité aviseur rencontrera Centraide afin de présenter le projet et d'élaborer le plan de financement.

4. Valeurs et approche de Solidarité Mercier-Est (adopté en novembre 2015)

La raison pour laquelle il est présenté aujourd'hui est parce que le CDS est sur le point de prendre des décisions importantes qui auront un impact sur le quartier pour les 5 prochaines années et qu'il est important de garder en tête les valeurs de la Table, comment nous souhaitons travailler ensemble, ...

5. Travail et décisions prises depuis l'acceptation du projet PIC par Centraide

Afin que connaissent les étapes qui nous ont menées au travail que nous ferons aujourd'hui, il est important de se rafraîchir la mémoire :

26 avril 2016 :

- Présentation des informations concernant le PIC, travail d'équipe et tempêtes d'idées pour trouver une définition de projet collectif et sur le processus menant au choix du projet.

- Les membres du CDS délèguent au comité aviseur le travail de rédiger une proposition de définition de projet collectif ainsi qu'une proposition de processus.

20 Juin 2016 :

- Adoption du plan d'action du CDS 16-17
Que le Comité de développement social adopte la totalité de ce plan d'action 16-17 avec ses moyens, actions, son échéancier et ses indicateurs de réussites tout en gardant en tête que c'est un document simple qui peut être appelé à évoluer dans le temps.

Proposée par : Véronique Coulombe

Appuyée par : Stéphane Tremblay

Adopté à l'unanimité

- Adoption de la définition de quartier « Projet collectif »
Que la définition d'un projet collectif TEL QUE MODIFIÉE en comité de développement social (CDS) soit celle qui sera le fondement pour le choix du projet collectif.

Proposée par : Léo Fortin

Appuyée par : Pauline Picotin

Adopté à l'unanimité

- Adoption du processus menant au choix du projet:
Que le comité de développement social adopte ce processus qui mènera au choix du projet collectif qui sera déposé à Centraide.

Proposé par : Pauline Picotin

Appuyé par : Stéphane Tremblay

Adopté à l'unanimité

- **Comités aviseur été 2016**
Le comité aviseur a réalisé l'étape 1 du processus, c'est-à-dire les constats et analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces dans le quartier.

5.1 Présentation du schéma « sphères » par Émilie Auclair.

Émilie Auclair présente aux partenaires le schéma visuel du processus (voir sphère visuelle).

Émilie Poisson informe les partenaires qu'Anne Lapierre de Centraide, a assisté à la rencontre du comité aviseur du 15 septembre dernier.

6. Présentation, bonification et adoption du FFOM réalisé par comité aviseur (diagnostic sur les besoins de la population vulnérable)

Le diagnostic sur les besoins de la population est une tâche qui avait été déléguée aux employées de la Table. Voici les étapes réalisées afin d'arriver au document qui est présenté aujourd'hui :

- En équipe, SME dresse une liste de constats par priorité, par catégorie d'âge (0-5 ans, 6-12 ans, 13-17 ans, 18-35 ans, 35-55 ans, 55+). Le FFOM pour chaque catégorie d'âge.
- Ensuite, nous avons regroupé tous les constats et avons dressé le FFOM par priorité de quartier.
- Ensuite, le comité aviseur a bonifié le tout.
- Émilie Poisson explique comment nous avons pensé les faiblesses, menaces, etc.

- L'idée n'est pas que ce soit exhaustif, l'idée est de pouvoir tracer les grands constats. Exemple les missions des organismes ne sont pas là.
- Il est également souhaité d'avoir minimalement un consensus autour de ce document pour nous aider à trouver le projet collectif.
- Les données proviennent de plusieurs constats avant : café urbain, planif éco-système, etc.....
- Le comité aviseur reçoit des félicitations pour le document !

Les partenaires prennent donc quelques instants pour bonifier le document FFOM (Voir le document final).

Proposition du comité aviseur pour adoption du document :

Que le document Constats des forces, faiblesses, opportunités et menaces du quartier Mercier-Est serve de base au travail des membres du comité de développement social afin d'arriver au choix d'une priorité, qu'il agisse comme diagnostic de la population vulnérable de Mercier-Est et qu'il soit adopté tel que bonifié.

Proposé par: Léo Fortin

Appuyé par: Lorraine Lessard

Adopté à l'unanimité

Émilie Poisson remercie et félicite les membres du comité aviseur pour leur travail.

7. Proposition du comité aviseur pour le choix de la priorité de quartier

Stéphane Tremblay explique le cheminement du comité aviseur pour arriver à la proposition suivante. En se basant sur le document FFOM

1. Parce que c'est la priorité la plus englobante, celle qui semble la plus évidente, la plus naturelle,
2. Parce que nous avons avantage à avoir un quartier plus invitant, parce que les autres priorités peuvent facilement se retrouver dans celle-ci :

7.1 Adoption de la priorité

Proposition :

- CONSIDÉRANT le plan d'action intégré de Solidarité Mercier-Est adopté le 28 avril 2015.
- CONSIDÉRANT que le cœur de notre action en est de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.
- CONSIDÉRANT l'adoption de la définition d'un projet collectif par le comité de développement social le 20 juin 2016.
- CONSIDÉRANT l'adoption de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de nos 6 priorités de quartier.
- CONSIDÉRANT le diagnostic du comité aviseur à l'égard que la priorité de quartier « vie de quartier » est :
 - La plus englobante possible.
 - La plus porteuse d'un projet collectif.

- Est celle qui jouit d'une mobilisation intersectorielle et multiréseaux.
- Est celle dont les leviers d'intervention locaux sont les plus nombreux
- Est celle qui démontre de plus nombreuses opportunités
- Que la priorité choisie par le comité de développement social dans le cadre du Projet impact collectif porté par Centraide soit « vie de quartier »

Proposé par: Stéphane Tremblay

Appuyé par: Marianne Guichandut

Est-ce qu'il y a une autre priorité qui est proposé ? Non

Vote à main levée demandé

Pour adopté à l'unanimité.

8. **Bonifier Liens entre opportunités et menaces pour la priorité choisie**

Émilie Poisson met en contexte le tableau « Liens entre opportunités et menaces ».

Il s'agit d'une suite du document FFOM, d'une deuxième analyse, plus poussée, d'un tableau qui visuellement nous parle plus rapidement.

L'idée du tableau est trouver un problème sur lequel nous avons une emprise locale, des opportunités et un potentiel d'évaluation.

Processus :

Nous avons donc regroupé TOUTES les faiblesses de chaque priorité dans ce tableau. Ensuite, nous avons regardé si, au point local, nous avons une emprise au niveau de la faiblesse.

Ensuite nous avons regardé parmi les opportunités des priorités et nous avons fait des liens lorsqu'il y en avait. Donc, toutes les faiblesses y sont, mais pas nécessairement toutes les opportunités.

Ensemble, les partenaires bonifient le document « liens pour les opportunités choisies avec les rajouts des constats (faiblesses et opportunités) **pour la priorité choisie.**

(Voir document final)

Commentaire:

- Pourrait-on ajouter un autre critère dans la colonne : potentiel de mobilisation ? À voir.

9. **QUOI**

9.1 Problèmes-faiblesses.

Nous reprendrons donc le tableau « liens entre opportunités et faiblesses » et nous choisirons une ou plusieurs faiblesses qui ont un lien et ensuite nous reformulerons le tout en un problème. Pour le point 9, nous pouvons nous inspirer du tableau en éco-systémie.

Sur quoi voulons-nous agir dans les 5 prochaines années ? C'est quoi le problème ?

Les partenaires sont divisés en deux groupes, ils en discutent quelques instants et reviennent en grand groupe. Les deux équipes présentent le fruit de leur travail. Les propositions sont différentes, nous en discutons donc pendant un moment et voici la proposition à laquelle nous arrivons :

Problème : **Isolement des populations**

Proposé par : Léo Fortin

Appuyé par : Lorraine Lessard

Vote à main levée demandé

Pour adopté à l'unanimité

9.2 Changement souhaité (objectif)

Il s'agit ici de notre changement souhaité (objectif), ce que nous souhaitons voir se réaliser. Il doit être mesurable, réaliste, évaluable...

Suite au travail d'aujourd'hui, le comité aviseur sera chargé de trouver les indicateurs de réussites pour nous les proposer au CDS du 27 octobre.

Discussion autour du changement souhaité.

Proposition :

Que « Créer ou consolider des initiatives pérennes* favorisant la mixité sociale, notamment, par :

- Des lieux
- Des actions
- Des démarches

*La pérennité passe par l'économie sociale.

Proposé par : Lucie Dal Molin

Appuyé par : Véronique Coulombe

Vote à main levée demandé

Pour adopté à l'unanimité

Suite à l'adoption du changement souhaité, il est proposé que le comité aviseur soit mandaté pour trouver ses indicateurs de réussite.

Proposition :

Que les membres du comité de développement social délèguent au comité aviseur la tâche de leur proposer des indicateurs de réussites menant à l'atteinte de ce changement souhaité.

Proposé par : Véronique Coulombe

Appuyé par : Alain Turner

Vote à main levée demandé

Pour adopté à l'unanimité

9.3 Le projet (moyens pour atteindre notre changement souhaité):

Trouver quel projet global ou ensemble d'actions qui répondent au même changement souhaité :

- Soutenir des initiatives citoyennes (corporatif) (ex : ruelles vertes, projet d'aménagement sur Hochelaga...)
- Développer un « programme » de citoyens-relais (inclure les jeunes, projet intergénérationnel)
- Ouvrir un centre communautaire et d'économie sociale (Maison du citoyen)
- Consolider le projet CÉRES actuel (mettre sur pieds un marché public)
- Développer des événements culturels, sociaux- communautaires

- Bonifier l'intervention de proximité
- Démocratiser les organismes communautaires

Pour se faire, il est impératif:

- d'avoir un maximum d'appuis (arrondissement, élus, domaine de la santé...)
- de créer des ponts avec le corporatif
- d'impliquer les commerçants

Proposition:

Que les membres du comité de développement social adoptent l'ensemble de ces pistes d'actions afin de répondre au changement souhaité.*

Proposé par : Léo Fortin

Appuyé par : Lorraine Lessard

Vote à main levée demandé

Pour adopté à l'unanimité

*Il est à noter que ce sont les pistes d'actions privilégiées afin de répondre au changement souhaité, mais que ce ne seront pas toutes ces pistes d'actions qui seront déposées à Centraide.

10. Qui :

Il est proposé que les membres du CDS délèguent au comité aviseur la tâche d'amener certaines recommandations au prochain CDS.

Proposition:

Que les membres du comité de développement social mandatent le comité aviseur d'amener des recommandations quant à :

-l'élaboration du plan de financement avec Centraide

-Évaluer la faisabilité (montage financier, porteur(s) potentiel(s), ressources humaines, étapes, échéanciers...)

Proposé par : Véronique Coulombe

Appuyé par : Lorraine Lessard

Vote à main levée demandé

Pour adopté à l'unanimité

Émilie Poisson demande qui, dans l'assemblée, serait intéressé à être porteur d'un ou de ces projets ou à contribuer au projet?

- Le Sésame
- Station Vu
- L'Antre-Jeunes
- La Maison des Familles
- Le Chez-Nous de Mercier-Est

Elle invite les porteurs potentiels ou les personnes intéressées à contribuer au projet à une rencontre qui aura lieu le **lundi 3 octobre 14h00 dans les bureaux de SME.**

La rencontre entre le comité aviseur et Centraide aura lieu le lundi 17 octobre 13h30 à SME.

11. Nouvelles des autres comités :

Le prochain comité de développement socio-urbain adoptera son plan d'action 16-18, le jeudi 22 septembre prochain à 18h00 pour les intéressés.

12. Divers :

Aucun divers.

13. Prochaines rencontres du comité de développement social :

27 octobre 9h30

15 décembre 13h30

20 février 13h30

3 AVRIL 13H30

10 mai 13h30

14. Évaluation du processus :

Émilie Poisson distribue le formulaire d'évaluation.

15. Levée de la rencontre :

Proposée par : Marianne Guichandut

Appuyée par : Stéphane Tremblay